

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE COLMAR

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIÉTÉS
10, RUE DES AUGUSTINS
CS 50466
68020 COLMAR CEDEX
TEL: 03.89.24.77.45

RECEPISSE DE DEPOT

AUDIT CONSEILS

15 rue de la Maison Rouge
B.P. 30275
67606 SELESTAT CEDEX

V/REF :

N/REF : 2014 B 216 / 2019-B-7390

Le greffier du tribunal d'instance de Colmar certifie qu'il a reçu le 16/09/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Concernant la société

23ème SENS
Société par actions simplifiée à associé unique
23 rue du Luspel
68500 Guebwiller

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-7390 le 25/10/2019

R.C.S. COLMAR TI 800 805 186 (2014 B 216)

Fait à COLMAR le 25/10/2019,

LE GREFFIER

214B216 / 2018B7390

COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L'ORIGINAL

X

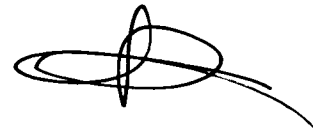
23^{ème} SENS SASU

23 rue du Luspel
68500 GUEBWILLER

SIRET : 800 805 186 00015

TRIBUNAL DE COMMERCE
16 SEP. 2019
COLMAR

BILAN ET ANNEXES ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2018



Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 23 ème SENS Néant *

Adresse de l'entreprise 23 RUE DU LUSPEL 68500 GUEBWILLER

Numéro SIRET * 8 0 0 8 0 5 1 8 6 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 8		3 1 1 2 2 0 1 7	
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012			
	Fonds commercial *						
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028		030			
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044		048			
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	8 376	070		8 376	6 675
	Autres * (3)	072	4 327	074		4 327	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	651	086		651	816
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	13 354	098		13 354	7 490
	Total général (I+II)	110	13 354	112		13 354	7 490

		PASSIF		Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		500		500	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		50		50	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131					
	Report à nouveau	134		741		2 576	
	Résultat de l'exercice	136		(1 370)		(1 835)	
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		(79)		1 291	
	Provisions pour risques et charges	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		31		46	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		3 492		4 160	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169		9 911		1 994	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		13 434		6 199	
	Total général (I + II + III)	180		13 354		7 490	

RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Section A du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <u>SASU 23 ème SENS</u>						Néant		*
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le (3 1 1 2 2 0 1 8)						Exercice N-1 clos le (3 1 1 2 2 0 1 7)		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209						210	46 388	46 526
	Production vendue { biens services * }	215					214			
		217	8 942				218	35 035	37 123	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222		
	Production immobilisée *							224		
	Subventions d'exploitation reçues							226		
	Autres produits							230	9 557	10 691
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	90 980	94 339
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234	41 464	43 031
	Variation de stock (marchandises) *							236		303
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238	19	31
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *							240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)							242	27 038	36 806
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	296					244	583	615
	Rémunérations du personnel *							250	8 991	9 544
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	13 581	5 795
	Dotations aux amortissements *							254		
	Dotations aux provisions							256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259						262	23	10	
	260									
Total des charges d'exploitation (II)							264	91 699	96 136	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	(718)	(1 797)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)						280			
	Produits exceptionnels (IV)						290			
	Charges financières (V)						294	23	38	
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347					300	629		
		348								
	Impôts sur les bénéfices * (VII)						306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)							310	(1 370)	(1 835)	
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							312	314	1 370
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
	Provisions non déductibles *						322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330	629		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
	Entreprises nouvelles (44. articles)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de reconstruction de la défense (44. articles)	127	Zones de revitalisation rurales (44. articles)	138	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. articles)	981	Jeune entreprise innovante (44. articles A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undecies)	990		
	Divers ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. sexdecies)	992	350	
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2					352	354	741	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)							356		
	Déficits antérieurs reportables : *1...835 dont imputés sur le résultat :								360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2					370	372	741	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

23ème SENS
Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 23 rue du Luspel, 68500 GUEBWILLER
800805186 RCS COLMAR

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 JUIN 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à -1 370,18 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-1 370,18 euros
Report à nouveau antérieur :	741,06 euros
Solde	-629,12 euros
Au compte "report à nouveau" S'élevant ainsi à -629,12 euros	-629,12 euros

L'associée unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Elle devra, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente

